

**DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU WISSEMBOURG
COMMUNE DE WINDSTEIN**

Nombre de conseillers élus : 11
Conseillers en fonction : 11
Conseillers présents : 9

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 16 juin 2021
sous la présidence de Monsieur Steeve OMPHALIUS, Maire

convocation : 11 juin 2021

Membres présents : Mesdames BIEBER Martine, FISCHER Mylène, SPENRATH Elisabeth, Messieurs BALL Patrick, BERTIN Luc, ISENMANN Christian, MUNSCH Christian, STEINER Christian.

Membres excusés : Madame BREHM Marie, Monsieur PFEIFFER Romuald.

Monsieur Christian ISENMANN a été nommé secrétaire de séance

Objet : N°1) Adoption du procès-verbal du 28 mai 2021

Mis au voix, le procès-verbal en date du 28 mai 2021 est adopté à l'unanimité.

Objet N°2) Convention de mise à disposition de personnel communal

Monsieur le Maire informe que le contrat de mise à disposition de personnel communal est échu depuis le 30 novembre 2020 pour l'emploi de secrétaire de mairie. Ainsi, pour assurer la continuité de service, il y a lieu de procéder à la mise en place d'une convention à partir du 1er décembre 2020 pour une durée de 3 ans. A partir du 1er décembre 2020, la Commune de DAMBACH met à disposition, sous forme de convention, sa secrétaire de mairie Mme Françoise MÜLLER, à raison de 7 heures hebdomadaires.

**Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,
autorise**

**- Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition telle qu'elle est annexée
à la présente délibération**

Objet : N°3) Dématérialisation des actes et documents budgétaires soumis au contrôle de légalité

Vu la Loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n° 2005-324 du 7 avril 2005 relatif à la transmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie Réglementaire du code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2131-1, L3131-1 et L4141-1 ;

Considérant que la commune souhaite s'engager dans la dématérialisation de la transmission de ses actes et documents budgétaires soumis au contrôle de légalité à la préfecture,

Sur proposition du Maire,

**Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité,
décide**

- de procéder à la télétransmission des actes et documents budgétaires au contrôle de légalité ;

autorise

- Monsieur le Maire à signer la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes et documents budgétaires soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture du Bas-Rhin, représentant l'Etat à cet effet,

- Monsieur le Maire à conclure un contrat avec un des opérateurs de télétransmission homologués par le ministère de l'intérieur

Objet : N°4) Divers et communication

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des points suivants :

- L'acte de vente concernant la parcelle de terrain rue du Nagelsthal pour l'implantation de la citerne à incendie. L'entreprise Sotravest démarrera les travaux d'installation des cuves rue de l'Ecole le 28 juin puis enchainera début juillet rue du Nagelsthal . Un sens unique sera instauré rue des Genêts et Mattenthal.

- Les comptages de vitesse à Jaegerthal sont terminés et une analyse est en cours . Le représentant de la CEA viendra présenter les conclusions aux membres du Conseil Municipal dans les prochaines semaines. Les services de l'Etat ont également confirmé leur subvention DETR pour le futur projet d'aménagement.

- La campagne de remplacement des anciens compteurs d'eau potable a été réalisée. La prochaine tranche aura lieu en 2022. La réunion de commission concernant la gestion du réseau d'eau potable avec le SDEA a été reportée à une date ultérieure.

- Rappel des consignes pour les élections des 20 et 27 juin prochains.

- Il est évoqué le problème du fossé rue du Nagelsthal infesté de rongeurs qui fragilisent les accotements de la chaussée. Une entreprise de dératisation viendra proposer un traitement adapté.

- Une sollicitation par un habitant souhaitant louer la salle située au -dessus du garage communal. Le Conseil Municipal est amené à engager une réflexion sur l'opportunité

d'engager une telle location et sur les modalités pratiques. Ce dossier sera étudié cet été pour une décision à l'automne.

- Les Conseillers sont informés de la fermeture des bureaux de la Mairie les lundi 26 juillet et 02 août durant les vacances d'été.

- Sur l'avancement du projet de marché des producteurs qui démarrera le dimanche 04 juillet et sera reconduit durant toute la saison estivale.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à dix neuf heures trente minutes.



Windstein, le 21 juin 2021

Le secrétaire de séance,

Christian ISENMANN

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "C. Isenmann", written over the printed name.